

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 23 septembre 2011  
(convocation du 12 septembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,  
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,  
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,  
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,  
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,  
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,  
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,  
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,  
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,  
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,  
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,  
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita	M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35	M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine	M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle	M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRES Pierre à partir de 10 h 50
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick	M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth	M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira	M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle	M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**MERIGNAC - contrat de co-développement 2009-2011 action n°57 "Elaboration d'une charte paysagère" - versement de la participation communautaire - Convention - Validation - Autorisation -**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'action n° 57 du contrat de co-développement 2009-2011 signé entre la Communauté Urbaine et la Ville de Mérignac engage notre établissement à assister la Ville dans la démarche d'étude dont elle est maître d'ouvrage et à apporter une participation financière aux frais d'étude.

En prolongement du Plan Paysage élaboré par la Ville de Mérignac qui porte sur le traitement paysager des espaces publics, la charte paysagère vise à encourager la protection de la nature et du paysage sur les propriétés privées, impulser une démarche de qualité environnementale dans l'aménagement et l'entretien paysager des propriétés privées, servir de document de référence pour tous les projets de permis de construire et d'aménager.

L'aménagement paysager concerne la parcelle dans sa globalité et pas uniquement la partie visible depuis la voirie ; il s'agit d'intégrer tous les rôles remplis par le végétal : paysager, mais aussi thermique et biologique.

Cette étude portant sur l'ensemble du territoire Mérignacais, permettra de définir précisément les trames vertes et bleues de la commune.

La phase 1 de l'étude consiste à réactualiser et approfondir les diagnostics écologiques et faunistiques sur la commune de Mérignac, et à identifier les entités paysagères, afin de déterminer les enjeux environnementaux du secteur, en terme de préservation et de valorisation.

Une grande place est allouée au travail de terrain visant à repérer les espèces animales et végétales, notamment celles à protéger.

La phase 2 est celle de l'élaboration de la charte paysagère, reposant sur l'identification d'une série d'objectifs issus des enjeux définis dans la phase précédente. La charte définira des actions tournées vers le grand public et vers les services techniques : outils de communication et fiches pédagogiques à créer, guide pratique d'aménagement et de gestion des entités paysagères et des espaces publics, préconisation des arbres à préserver, gestion des EBC, haies et fossés à protéger..

En parallèle à cette étude, l'association des habitants a été engagée par la Ville sous forme d'appels à témoignages photographiques et participation aux réunions de concertation.

L'étude est engagée depuis septembre 2010 et s'achèvera à l'automne 2011. Le groupement de maîtrise d'œuvre missionné par la Ville est Artline-Simethis. Les services communautaires sont associés à la conduite de l'étude.

Par courrier en date du 20 octobre 2010 et par délibération du 11 avril 2011, la Ville de Mérignac sollicite le versement d'une subvention de 19 440 €, soit 25 % du montant hors taxe de l'étude.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** l'action n° 57 du contrat de co-développement 2009- 2011 signé entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Ville de Mérignac,

**VU** le courrier du 20 octobre 2011 et la délibération du 11 avril 2011 de la Ville de Mérignac sollicitant le versement d'une subvention de 19 440 €,

ENTENDU le rapport de présentation

### **DECIDE**

**Article 1 :** de valider ce taux de subventionnement de l'étude, soit 25 % du montant hors taxe, soit 19 440 €

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération

**Article 3 :** la dépense sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au Budget principal de l'exercice en cours – chapitre 204 – article 201 141 – fonction 8241 – CRB UB00 – Programme HDA.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 OCTOBRE 2011

PUBLIÉ LE : 5 OCTOBRE 2011

Mme. CHRISTINE BOST